

Conseil Municipal des Jeunes



Ouvrez, Choisissez, Lisez, Rêvez, Gardez, Ramenez, Déposez mais surtout Respectez : telle est la charte de « **BOOKLAND** », que vous pouvez lire sur le toit de la boîte à livres qui se trouve près de la mairie. Ce projet, sur lequel les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont travaillé tout au long de l'année, a vu son aboutissement au mois de juillet. Gérard Perreton, Maubelan pour qui le travail du bois n'a pas de secret, a construit le support selon les plans élaborés par le groupe de travail. Celui-ci a été peint et fixé par les employés municipaux.

Le vendredi 15 juillet, en présence des membres du comité de pilotage, d'élus et de parents, les membres du CMJ ont déposé les livres offerts par la bibliothèque. Vous pouvez désormais apporter les livres que vous souhaitez faire partager et emprunter ceux de votre choix.

Les membres du CMJ ont aussi travaillé sur un projet ambitieux : l'installation d'équipements sportifs, ce projet demande un délai plus important. En attendant, **un panneau de basket-ball et un filet de volley-ball** ont été installés près des courts de tennis.

Dès la rentrée, les jeunes élus vont préparer les **prochaines élections**. Ils seront présents pour renseigner tous les jeunes de CM1, CM2, 6e, 5e et 4e intéressés pour une candidature, **au forum des associations qui se tiendra le vendredi 9 septembre de 17 à 20 heures à la Maison du Village.**



Lutte contre l'ambrosie

Comme la plupart des communes iséroises, Maubec est touchée par la prolifération de l'ambrosie, plante invasive au pollen allergène que nous sommes tenus de combattre. Nos agents techniques ont parcouru les abords des voiries communales avec le broyeur dès le début de sa floraison. Le coût de l'opération s'élève à environ 2 000 € pour 50 heures de travail. Ce montant serait doublé en cas d'appel à une entreprise extérieure.

Les agriculteurs du village ont été sensibilisés par courrier afin de lutter efficacement contre l'ambrosie. Selon les agents communaux la plante est en net recul sur la commune. Cependant, il ne faut pas relâcher notre vigilance. Aussi, nous sommes tous invités à arracher cette plante de nos jardins et abords de propriété.



Ramassage textile

Opération textile au profit des personnes handicapées de l'Isère !

L'Association des Paralysés de France organise son **opération textile au mois d'Octobre**. Chargés dans un camion, les **vêtements et chaussures usagés** collectés auprès des habitants des communes du Nord Isère sont transformés en isolant thermique ! Vous êtes invités à déposer vos articles usés ou juste démodés, déchirés ou troués en séparant les vêtements et chaussures dans des sacs plastiques fermés. Où ?

**Au local technique situé
derrière le restaurant « le Vieux Pressoir »
du 10 au 20 octobre**

HORAIRES MAIRIE

Lundi, mercredi, samedi
de 8h30 à 11h30,
Jeudi de 18 h à 20 h.
Tél 04 74 93 16 76
Fax 04 74 93 70 45

E-mail :
mairie-maubec@wanadoo.fr
Site Internet :
www.maubec-isere.fr

LIEN INFOS MAIRIE

Vous souhaitez recevoir les informations municipales par e-mail ?

Rendez-vous sur le site de la **mairie** : <http://www.maubec-isere.fr> puis dans l'onglet « municipalité ».

Ou accès direct par :

<http://www.maubec-isere.fr/municipalite/le-maubelan>

Croix rouge

Rendez-vous **vendredi 16 septembre** à 19 h 30 à la Maison du Village pour une initiation gratuite aux gestes qui sauvent. Cette formation sera assurée par les bénévoles de la CROIX ROUGE.

A l'issue de cette séance, d'environ une heure, les participants auront la possibilité de s'inscrire à une formation de Premier Secours Civique (PSC), plus complète.

Le Petit Maubelan
bulletin communal
d'information
de Maubec (38)

Directeur de Publication : **Annick ARNOLD**

Numéro ISSN 0152 -2221

Tirage : 750 exemplaires

Imprimé par nos soins

Dépôt légal :
Bibliothèque Nationale

Mars 2015

Le Petit Maubelan



N° 86
Août 2016

Bulletin communal d'information

Calendrier des fêtes

Dimanche 4 septembre : VTT et marche de « la découverte »

Départs de 7 à 12 h à la Maison du village.

Vendredi 9 septembre : Forum des associations

Maison du village, de 17 à 20 heures.

Vendredi 16 septembre : Intervention de la Croix rouge

Maison du village à 19 h 30. Gratuit et ouvert à tous.

Vendredi 23 septembre : Assemblée générale du comité des fêtes

Maison du village, 20 heures.

Samedi 24 septembre : Théâtre « Pochettes surprises »

Cf. ci-dessous

Dimanche 9 octobre : Expo-vente artisanale

Organisée par la municipalité à la Maison du village de 9 h à 18 heures. Vous souhaitez exposer ? Signalez-vous en mairie.

Samedi 15 octobre : Rando nocturne du Sou des Écoles

Samedi 5 novembre : soirée dansante

Organisée par le Comité des fêtes à la Maison du Village, en soirée

Samedi 12 novembre : Récital Piaf « Merlenchanteuse »

Cf. ci-dessous

Dimanche 20 novembre : Boudin du Sou des Ecoles

En matinée, dans la cour de l'école.

Dimanche 27 novembre : Repas des retraités

Maison du Village à midi.

Samedi 3 décembre : Téléthon

Animation en matinée à la Maison du Village

Samedi 10 décembre : Manifestation organisée par le Tennis club de Maubec

Au programme cette fin d'année : théâtre et chanson !

Soirée théâtre : Pochettes surprises ! Gros sous, gros soucis

Une comédie de Jacky Goupil, par "le théâtre du superflu", troupe amateur de Courtenay.

Un soir de réveillon, Romain offre des tickets de jeu à gratter à ses invités. Coup de chance, l'un d'eux gagne le gros lot !

Enfin, « coup de chance », façon de parler, car ce jackpot inespéré va vite semer le chaos dans la soirée !



Maison du village
Samedi 24 septembre à 20 h 30
8 € / 5 € jusqu'à 18 ans inclus

Récital biographique : E. Piaf, Coulisses et Lumières

Sous le pseudonyme « Merlenchanteuse », Jocelyne Merle-Gonzalez nous propose Édith Piaf en chansons et en tranches de vie pour découvrir l'artiste, mais aussi la femme qu'elle était, celle qui aimait rire et les moments entre amis... Ce n'est pas un spectacle larmoyant, mais plutôt un hymne à sa force de vie et à ses passions. L'artiste est accompagnée par l'accordéoniste, Carine Bianco.



Maison du village
Samedi 12 novembre à 20 h 30
10 € / 5 € jusqu'à 18 ans inclus

URBANISME

Déclarations Préalables :

GRANDADAM Frédéric : piscine, chemin de Paleysin ; **CHARRE Cédric** : Transformation abri ouvert en garage fermé + aménagement d'un garage en locaux à usage d'habitation, Route de Chézeneuve ; **TOQUET-RAFFINI Bernard** : Construction d'un garage accolé à l'habitation d'une surface de 24,5 m², Clos Germaine ; **FALCOZ André** : division pour création de 2 lots à construire, chemin Jean-Jacques Rousseau ; **PERRICHON Ivan et Lydie** : transformation d'une grange en cuisine + bureau, chemin de St-Blaise (régularisation) ; **BLANC Frédéric** : Modification ouverture, chemin des Ayes ; **CHEVALLIER Laurence** : Modification ouverture, chemin de St-Blaise ; **ARNOLD Annick** : Détachement d'un lot en vue de construire, route des Léchères ; **COURAULT Jean** : Modification ouvertures, chemin de la Cigalière ; **VIRETTI Jean-Charles** : Aménagement garage en habitation + réfection toiture, chemin de Paternos ; **BERNARDI Sébastien** : Création fenêtre, chemin des Foges ; **BERTHIER Alban / CHAVARDES Aurélie** : Transformation d'une grange en habitation, chemin de la Cigalière.

Ces DP ont reçu un avis favorable

Permis de Construire :

COMMUNE DE MAUBEC : Extension des locaux périscolaires, Route du Dauphiné ; **BLANC Frédéric** : Construction maison individuelle, chemin des Ayes ; **PEGUILHAN Laurent** : Construction d'un abri voitures ouvert, chemin des Erables ; **MUET Jean-Philippe** : Extension habitation, chemin du Maron.

Ces PC ont été transmis au service instructeur de la CAPI.

Déclarations Préalables :

Cabinet ELLIPSE : détachement lot à construire, chemin de la Cigalière ; **CURT Emilie** : changement menuiseries + installation portail coulissant, Clos de la Cigalière ; **PEYAUD Denis** : Réfection toiture, Route du Dauphiné ; **COMMUNE DE MAUBEC** : SAS entrée église, chemin de Paternos.

Ces dossiers ont reçu un avis favorable.

Schéma de Cohésion Territoriale (SCOT)

L'adjoint à l'urbanisme présente la révision du SCOT. Les modifications du SCOT n'impacteront pas notre PLU en révision.

Le périmètre du SCOT est modifié suite à la fusion des communautés de communes, comme celles des Balmes Dauphinoises et de la communauté de communes St-Jeannaise. La sortie du SCOT de ces deux intercommunalités a un coût non négligeable (40 000 € pour la première et 60 000 € pour la seconde), d'où le désaccord.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Madame le Maire présente à l'assemblée le plan de zonage du futur PLU qui est encore à l'heure d'aujourd'hui un document de travail et n'est pas finalisé et précise que les personnes présentes à la commission urbanisme ont débattu sur ce zonage. Cette carte reflète les orientations prises dans le PADD.

DÉLIBÉRATIONS

1/ Approbation du règlement intérieur du cimetière

Madame le Maire expose à l'assemblée le règlement intérieur du cimetière, précisant les modalités d'inhumation, du terrain commun, du terrain concédé, de l'espace cinéraire, du jardin du souvenir.

À l'unanimité, le conseil municipal approuve le règlement intérieur du cimetière communal.

2/ Autorisation de signature de l'autorisation préalable pour les travaux de l'église

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les travaux d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite à l'église. Elle précise que ces travaux nécessitent une autorisation préalable. Elle sollicite l'autorisation du conseil municipal pour signer cette demande préalable. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer ladite demande.

3/ Subvention à l'association des anciens résistants

Madame le Maire rappelle à l'assemblée l'exposition sur la guerre 14-18 du 2 au 5 juin dernier. Lors de cette exposition, l'association des anciens résistants a organisé un défilé et une exposition de véhicules de guerre. En remerciement de leur aimable participation, Madame le Maire propose de leur allouer une subvention de 200 €. Le conseil municipal à l'unanimité, accorde une subvention de 200 € à cette association.

TRAVAUX

Réaménagement et extension des locaux périscolaires : le dossier de consultation des entreprises est en cours. Cette consultation comporte 14 lots. Une centaine d'entreprises a retiré le dossier.

Travaux à l'église : le parking est terminé. Les autres aménagements seront faits dès réception de l'accord de l'autorisation de travaux.

Travaux divers :

Les façades de « l'ancienne salle » ont été repeintes. Suite aux tags sur le mur derrière le bar extérieur de la salle, une plainte a été déposée à la gendarmerie. Une plainte a également été déposée suite à des dépôts sauvages d'ordures ménagères.

4/ Déclassement d'une partie de la voie publique en vue de l'aliénation à SCCV La Cigalière

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la délivrance de 2 permis de construire à la société SCCV représentée par Monsieur GANOUNE Karim, l'un autorisant la construction de 52 logements collectifs, bureaux et commerces et garages en sous-sol ; l'autre autorisant la construction de 8 villas jumelées et garages en annexe. Pour la réalisation du programme dénommé « Les Jardins de la Cigalière », la société SCCV demande à acquérir une partie de la voie publique d'une surface de 128 m².

La SCCV La Cigalière a fait réaliser un document d'arpentage par le cabinet ABSCISSE au terme duquel les parcelles issues du domaine public seront cadastrées. La commune de MAUBEC cédera à la SCCV La Cigalière, après déclassement, une superficie totale de 118 m², issues du domaine public qui seront rattachées à l'assiette foncière du groupe d'habitations des 8 villas dénommé « Les Jardins de la Cigalière ». En échange, la SCCV La Cigalière cédera à la commune de MAUBEC trois parcelles suivantes représentant 154 m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte ces mesures à l'unanimité.

COMMISSIONS CAPI

Commission Mutualisation

Dans le cadre de la mutualisation, le Président de la CAPI a rappelé à l'ensemble des communes que ce n'est pas un menu à la carte.

Commission Numérique

Le coût financier a diminué. La fibre optique serait en place d'ici l'horizon 2024.

Commission Culture

Les classes musicales seront labellisées en partenariat avec l'Éducation nationale.

Médiathèque : les travaux de la médiathèque de St-Quentin et la construction de l'annexe médiathèque de Bourgoin-Jallieu vont commencer très prochainement.

Le Département a voté le 25 mars 2016 le maintien d'une aide à la lecture publique, aux réseaux qui ont fait l'objet d'une convention signée avec le Département en 2012. Cette convention prévoit l'aide au recrutement de bibliothécaire réseau à hauteur de 40 % de son coût et une aide à l'acquisition de document.

Les Équipements de la CAPI (Abattoirs, Le Vellein,..) ont dressé leur bilan de cette saison plutôt satisfaisant.

La Biennale du Cirque 2016 a comptabilisé 11 000 entrées environ malgré l'annulation de 3 spectacles due au mauvais temps.

Commission Petite Enfance

Les travaux de construction de la crèche à la Grive n'ont pas commencé, alors que la livraison était prévue pour septembre 2016.

Commission Finances : Il faut toujours maîtriser les dépenses.

Commission Eau / Assainissement

Si la part fixe de l'assainissement n'augmente pas de façon significative (de 1.04 à 1.30 € / m³), le budget sera déficitaire.

Le tarif de l'eau potable devrait augmenter pour permettre le renouvellement des réseaux.

Il existe 3 fonctionnements pour le réseau d'eau potable sur le territoire de la CAPI : en régie, en affermage avec la Lyonnaise des eaux pour le secteur EST et la SEMIDAO pour le secteur OUEST. Une forte pression est exercée pour n'avoir qu'un affermage avec la SEMIDAO.

SMND

Au niveau des finances, la barre a été redressée. La déchetterie de St Bonnet de Mure, incendiée, sera reconstruite sur un site différent. Le SMND continue la mise aux normes des déchetteries.

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :

Les vérifications des installations individuelles d'assainissement ont commencé et sont presque terminées sur la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Assemblée générale de l'ADPA :

Le CCAS de la commune travaille avec cette association de service à la personne. Elle connaît de grosses difficultés financières, n'ayant plus de subvention du Conseil Général. Le commissaire aux comptes a été alerté. Le Président et le comptable de cette structure démissionnent.

LISTES ÉLECTORALES : INFORMATION IMPORTANTE

En 2016, vous aurez à vous rendre aux urnes pour :

- les élections **présidentielles** : **23 avril et 7 mai 2016**,
- les élections **législatives** : **11 et 18 juin 2016**.

Pour voter, il vous faudra être inscrits sur les listes électorales de la commune.

Vous pouvez le faire jusqu'au 31 décembre de cette année, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Selon l'administration française, plusieurs millions d'électeurs sont mal-inscrits ou non-inscrits sur les listes électorales.